

## RAPPORT D'ORIENTATION 2011-2012 ADOPTÉ PAR LE CONSEIL FÉDÉRAL DU 13 JANVIER 2011

En 2009-2010, le conseil fédéral a décidé de repousser d'une année l'adoption de nouvelles orientations pluriannuelles. En conséquence, la programmation pour 2011-2012 sera élaborée dans le cadre des orientations 2008-2011.

**Pour 2011-2012 :**

**Formiris, dans son rôle d'acteur et de partenaire dans l'Enseignement catholique, entend :**

- Contribuer, en tant qu'organisme national de l'Enseignement catholique, aux réflexions sur la réorganisation territoriale et sur le statut de l'enseignement catholique.
- Garantir auprès du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Enseignement supérieur le suivi des conventions de formation continue et initiale
- Mettre en œuvre le projet politique élaboré au cours de l'année 2010-2011
- Concrétiser le travail entamé sur l'organisation des services fédéraux
- Assurer le bon équilibre entre les fonds dédiés à la formation et les besoins nécessaires à son fonctionnement pour l'accomplissement de ses missions
- Renforcer sa collaboration avec les autres partenaires et particulièrement les ISFEC, dans la mise en œuvre de la formation initiale continuée
- Développer les synergies, dans le domaine du conseil en formation aux chefs d'établissement et aux enseignants, avec les différents acteurs impliqués dans le processus

**Formiris, en tant que responsable de la politique de formation, entend :**

*Pour ce qui concerne les orientations de formation*

- Garantir, dans la programmation 2012-2013, la mise en œuvre des orientations 2012-2018.

*Pour ce qui concerne la programmation*

- Poursuivre le déploiement d'un conseil en formation de qualité auprès des chefs d'établissement et des enseignants
- Innover dans l'ingénierie de formation notamment pour optimiser les fonds de formation et encourager la mixité des publics, l'inter territorialité et la FOAD
- Adapter les outils de gestion de la formation à l'évolution des modalités de formation

.../...

*Pour ce qui concerne l'évaluation*

- Mettre en œuvre l'évaluation aux différentes étapes du processus de formation

**Formiris, en tant qu'employeur responsable des ressources humaines de la Fédération, entend :**

- Mettre en œuvre une Gestion Prévisionnelle Fédérale des Emplois et des Compétences
- Trouver les moyens pour la réalisation du plan fédéral de formation permettant d'accompagner les évolutions de l'emploi et le développement des compétences des salariés de Formiris